MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union – Discipline – Travail

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME

N 0 6 9 1 7 / MBPE/MCIPPME-2023

Abidjan, le 0 1 AOUT 2023

AVIS AUX IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS DE MARCHANDISES EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Objet : Suspension des importations, des exportations et des formalités de dédouanement des marchandises en provenance et à destination du Niger

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, réunis en session extraordinaire le 30 juillet 2023 en vertu du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et après examen de la situation politique au Niger, ont décidé de la fermeture de toutes les frontières terrestres et aériennes ainsi que de la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les Etats membres et le Niger.

En application de cette décision, les opérations d'importation et d'exportation ainsi que les formalités de dédouanement des marchandises, en provenance et à destination du Niger, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

LE MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

feuille Moussa SANOGO

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME

Sulle Ware BARRASSOUBA

Sourcemane MARRASSOUBA